



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre de-l'Île- d'Orléans, séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l'Île- d'Orléans, à 20h, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

Mme Nathalie Vézina →Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère
M. François Pichette → Conseiller

et tous formant quorum.

Absent : M. Claude Rousseau → Conseiller

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 5 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2014 séance extraordinaire
Adoption du procès-verbal du 3 novembre 2014 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Calendrier des séances du conseil année 2015
 - c) Avis de motion du règlement de taxation et de tarification 2015
 - d) Avis de motion du règlement de tarification du camp de jour, de la piscine des frais administratifs, du gymnase et de location de Logisport 2015.
 - e) Avis de motion du règlement sur les compensations pour les immeubles non-Imposable 2015
 - f) Avis de motion du règlement compensations MRC 2015
 - g) Fermeture de dossier à la Cour municipal de Beaupré
 - h) Résolution pour nomination du Pro-Maire
 - i) Horaire du bureau municipal pendant la période des fêtes
5. Sécurité incendie
6. Réseau routier
 - a) Résolution pour quote-part du transport adapté de Plu Mobile
 - b) Résolution pour demander la subvention du réseau routier au MTQ



N° de résolution
ou annotation

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-104

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS

7. Hygiène du milieu
 - a) Formation de l'opérateur en eau potable
 - b) Mandat au Directeur général de compléter le formulaire sur la distribution de l'eau potable au MDDEPP
 - c) Rencontre d'information sur le radon
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Annulation de la résolution 1313-2014 pour le terrain de l'ancienne Caisse
 - b) Terrain de la Coopérative et de l'ancienne Caisse populaire
 - b) Demande d'opinion pour modification réglementaire pour le 537 chemin Royal
 - c) Annulation de la résolution 1394-2014 sur l'entente du service d'urbanisme
 - d) Achat et/ou aménagement de l'intersection de l'avenue Gaillard
9. Loisirs et culture
 - a) Résolution pour convention d'aide financière sur politiques familiales
 - b) Proposition de l'OPP
 - c) Demande du pacte rural pour bibliothèque
10. Correspondance
 - a) Dépôt de la liste de la correspondance
11. Rapport verbal du maire
 - a) Sur les activités de la MRC
 - b) Dépôt du rapport annuel du maire
 - c) Évaluation des étangs
12. Rapport des comités de travail par les élus et sur les délégations
13. Affaires nouvelles
 - a) Demande pour la Corvée
 - b) Demande pour espace publicitaire de la fabrique
 - c) Fondation Lamy

Période de questions du public

- 1406-2014** 14. Levée de l'assemblée
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.
ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 1407-2014** **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2014**
Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 octobre 2014.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1408-2014

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014.

ADOPTÉE.

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1409-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, le dépôt de la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 30 novembre 2014 totalisant 102 848.09\$.

ADOPTÉE.

b) Calendrier des séances du conseil de l'année 2015

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

1410-2014

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le calendrier de séances du conseil de l'année 2015. Ces séances se tiendront le lundi et débiteront à 20h.

12 janvier	2 février	2 mars	13 avril
4 mai	1 ^{er} juin	6 juillet	3 août
14 septembre	5 octobre	2 novembre	7 décembre

Qu' un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE.

c) Avis de motion du règlement de taxation et de tarification 2015

Le conseiller M. Alain Dion donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement sur la taxation et la tarification de l'année 2015.

d) Avis de motion du règlement de tarification du camp de jour, de la piscine, des frais administratifs, du gymnase et de location de Logisport pour l'année 2015

La conseillère Caroline Turgeon donne avis de motion qu'elle présentera à une séance ultérieure un projet de règlement de tarification du camp de jour, de la piscine, des frais administratifs, du gymnase et de location de Logisport pour l'année 2015.

e) Avis de motion du règlement de taxation sur le paiement de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale

Le conseiller M. François Pichette donne avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement de taxation sur le paiement de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2015.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

f) Avis de motion du règlement de taxation sur le paiement de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles (MRC) visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale

La conseillère Mme Nathalie Vézina donne avis de motion qu'elle présentera à une séance ultérieure un projet de règlement de taxation sur le paiement de compensations pour services municipaux aux propriétaires des immeubles(MRC) visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale pour l'année 2015.

1411-2014

g) Fermeture du dossier à la Cour Municipale de-la-Côte-de- Beaupré

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la Cour Municipale de la MRC de La Côte-de-Beaupré à fermer le dossier 00-21116-4 au montant de 74\$.

ADOPTÉE.

1412-2014

h) Résolution pour Pro-Maire

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Alain Dion à titre de Pro-Maire pour l'année 2015.

ADOPTÉE.

i) Horaire du bureau municipal pendant la période des fêtes

Le bureau municipal sera fermé au public du 19 décembre au 2 janvier inclusivement.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

6. RÉSEAU ROUTIER

a) Résolution pour quote-part a Plu-Mobile

Considérant que le 4,25\$ de la quote-part inclut le transport collectif dans toutes les municipalités participantes ;

Considérant que la quote-part de la municipalité est conditionnelle à la participation financière du ministère des transports au transport collectif et adapté ;

1413-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la quote-part à Plu-mobile au montant de 7752\$ tel que prévu

ADOPTÉE.

b) Résolution pour mandater le directeur général à signer la résolution de la subvention du réseau routier pour l'année 2014/2015.

Attendu que la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

Attendu que la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au ministère des transports du Québec pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local ;

1414-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer notre engagement à réaliser les travaux selon les modalités établis



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

dans le cadre du volet AIRRL et d'autoriser le directeur général à signer la demande de subvention du réseau routier pour l'aménagement du trottoir reliant la Commission scolaire au Logisport.

ADOPTÉE.

7. HYGIÈNE DU MILIEU

a) Formation de Claude Côté à titre d'opérateur en eau potable

Considérant la demande de preuves de conformité aux exigences de qualification des opérateurs en date du 23 septembre 2014;

Considérant la conformité aux exigences des articles 44 et 44.0.2 du règlement sur la qualité de l'eau Potable (RQEP);

1415-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inscrire M. Claude Côté à la formation en eau potable dans le programme Otund et de rembourser les frais de déplacements selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE.

b) Mandat au directeur général pour compléter le formulaire sur la mise à jour de la déclaration du responsable des systèmes de distribution de l'eau potable.

1416-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le directeur général pour compléter le formulaire sur la mise à jour de la déclaration du responsable des systèmes de distribution de l'eau potable.

ADOPTÉE.

c) Rencontre d'information sur le radon

1417-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de déléguer M. Gérard Cossette directeur général /secrétaire-trésorier, Messieurs les conseillers Alain Dion et Claude Rousseau pour la rencontre qui aura lieu le 17 décembre 2014 au Centre Communautaire Noël-Brulart, 1229, Chanoine Morel, Québec

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Demande d'opinion pour modification règlementaire du 537 Royal

Considérant que le schéma actuel d'aménagement de la MRC ne le permet pas;

Considérant que le projet doit être analysé lorsque le schéma le permettra, s'il y a lieu;

1418-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de reporter le projet pour étude lorsque le plan d'aménagement sera révisé pour 2016.

ADOPTÉE.

b) Annulation de la résolution 1313-2014 pour le terrain de Immobilisation (l'ancienne Caisse populaire)

1419-2014

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'abroger la résolution 1313-2014.

ADOPTÉE.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution
ou annotation

c) Terrain de Innovation (l'ancienne Caisse Populaire) et de la Coopérative

Considérant que nous avons une demande pour régulariser la situation de zonage commercial à la propriété de Innovation (l'ancienne Caisse Populaire) et de la Coopérative ;

1420-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le zonage des cadastres suivant : soient les lots : 118-153, 118-48-P et 117-13 s'il y a lieu pour reconnaître l'existence du secteur commercial sur la totalité des lots énumérés précédemment situé au 1136 et 1146 chemin Royal, de demander la correction du schéma d'aménagement à la MRC et d'informer les citoyens concernés en lien avec la modification.

ADOPTÉE.

d) Résolution 1394-2014 sur l'entente du service d'urbanisme (droit de véto du maire)

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme. Huguette Giroux, il est résolu à la majorité des conseillers présents d'abroger la résolution 1394-2014 sur l'entente de service d'urbanisme avec la MRC.

ADOPTÉE

1421-2014

e) Achat et/ou aménagement de l'avenue Gaillard

Considérant que le schéma d'aménagement de la MRC ne le permet pas ;
Considérant que selon l'acte notarié, le terrain demeure un espace vert ;
Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande d'aménagement sur le lot 147-17-1. pour l'intersection de l'avenue Gaillard et de demander à l'aménagiste de modifier le lot 147-17-1 du cadastre en espace vert afin de considérer séparément l'espace vert et l'avenue Gaillard.

ADOPTÉE.

1422-2014

9. LOISIRS ET CULTURE

a) Résolution pour convention d'aide financière pour le programme de soutien financier aux-politiques familiales municipales

Attendu que le ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales qui vise à :
Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles ;

Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour

Attendu que la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans a présenté une demande d'appui financier admissible dans le cadre du Programme de soutien financier aux politiques familiales municipales



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1423-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le Directeur général/secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer la convention d'aide financière pour l'exercice financier 2014/2015 et tous les documents afférents au Programme de soutien familiales municipales.

ADOPTÉE.

b) Proposition de l'OPP, fête hivernale 2015

Le maire présente la proposition de l'OPP.

1424-2014

c) Demande au pacte rural pour la bibliothèque Oscar Ferland

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une somme de 50 000\$ au pacte rural 2014/2019 pour l'aménagement du projet de la bibliothèque.

ADOPTÉE.

10. CORRESPONDANCE

a) Lecture de la correspondance

11 RAPPORT DU MAIRE

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant, sur les décisions et orientations de la MRC ainsi que le projet d'évaluation de la capacité des étangs aérés.

Rapport annuel du maire

Le maire dépose son rapport annuel

12 RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. AFFAIRES NOUVELLES

1425-2014

a) Demande de subvention pour la Corvée

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 250\$ à la Corvée.

ADOPTÉE.

1426-2014

b) Demande pour Espace publicitaire du feuillet paroissiale de la Fabrique

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100\$ pour l'espace publicitaire du feuillet paroissiale de la Fabrique.

ADOPTÉE.

1427-2014

c) Commandite pour Fondation Lamy

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 15\$ pour la cotisation annuelle d'un membre.

ADOPTÉE.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution
ou annotation

1428-2014

d) Proposition de toponymie au niveau régional

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas verser d'argent pour l'organisation du comité, mais qu'il peut réaliser son projet, puisque l'idée est bonne.

ADOPTÉE.

PERIODE DE QUESTIONS

La période de questions commence à 21h05 et se termine à 21h30.

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

En conséquence :

1429-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21h30

ADOPTÉE.

Je, Sylvain Bergeron, j'ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette, Directeur général/secrétaire- trésorier